

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES  
PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 62

présenté par  
Mme Delpech

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.